



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

7/10/2020

## SECTION I - IDENTIFICATION

### Identificateur du produit

FOLK ART FROST EFFECT COUCHE DE FINITION

### Renseignements concernant le fabricant

Plaid Enterprises, Inc.  
3225 Westech Drive  
Norcross, GA 30092  
Téléphone: 1-678-291-8259  
Numéro de télécopieur: 1-678-291-8363  
Email: htrundle@PlaidOnline.Com

Pour les urgences en matière de transport uniquement, appeler: 1-678-291-8259

Pour les urgences en matière de santé, appeler le Centre Antipoison: 1-800-222-1222

## SECTION II - IDENTIFICATION DES DANGERS

### Classification conformément au paragraphe (d) de la norme 29 CFR 1910.1200.

Il n'y a pas d'éléments d'étiquetage dans le SGH.

VOIES PRIMAIRES DE PÉNÉTRATION: INHALATION, INGESTION, YEUX, PEAU

EFFETS ET SYMPTÔMES D'UNE EXPOSITION AIGUË: AUCUN PRÉVU

EFFETS ET SYMPTÔMES DE L'EXPOSITION CHRONIQUE : AUCUN PRÉVU

LISTE DE SUBSTANCES CARCINOGENES: NTP: **NON** IARC: **NON** OSHA: **NON**

VOIR SECTION III POUR LES COMPOSANTS CONCERNÉS

CONDITIONS MÉDICALES HABITUELLEMENT AGGRAVÉES PAR UNE EXPOSITION EXCESSIVE À CE PRODUIT: AUCUNE

## SECTION III - COMPOSITION / INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

<u>Ingrédients dangereux</u>	<u>#CAS/EC</u>	<u>PEL/TLV (MG/M#)</u>	<u>Max % Poids</u>	<u>NTP</u>	<u>IARC</u>
Aucun					

## SECTION IV – PREMIERS SOINS

PREMIERS SECOURS: AUCUN N'EST REQUIS. AUCUN EFFET AIGU SUR LA SANTÉ N'EST ATTENDU.



## SECTION XIII - DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

CLASSE DE DANGER RCRA (40 CFR 261): CE PRODUIT N'EST PAS CLASSÉ COMME UN DÉCHET DANGEREUX.  
MÉTHODE D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS: ÉLIMINER CONFORMÉMENT AUX RÉGLEMENTATIONS FÉDÉRALES, NATIONALES ET LOCALES.

## SECTION XIV - INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

RÈGLEMENT DU DÉPARTEMENT DES TRANSPORTS (DOT) DES ÉTATS-UNIS (49 CFR 172.101): CE PRODUIT N'EST PAS CLASSÉ COMME DANGEREUX SELON LA RÉGLEMENTATION CFR 172.101.

## SECTION XV - INFORMATION SUR LA RÉGLEMENTATION

LE CONTENU DE LA PRÉSENTE FDS EST CONFORME AUX NORMES DE COMMUNICATION DES RISQUES DE L'OSHA 29 CFR 1910.

LISTES DE PRODUITS CHIMIQUES EPA SARA TITRE III:  
SECTION 302.4 SUBSTANCES EXTRÊMEMENT DANGEREUSES (40 CFR 355):  
AUCUNE

SECTION 313 PRODUITS CHIMIQUES TOXIQUES (40 CFR 372):  
AUCUN

RÉGLEMENTATION INTERNATIONALE

CLASSIFICATION CANADIENNE SIMDUT: CE PRODUIT EST UN PRODUIT CONTRÔLÉ DANS LE CADRE DU SYSTÈME CANADIEN D'INFORMATION SUR LES MATIÈRES DANGEREUSES SUR LE LIEU DE TRAVAIL. IL CONTIENT LES SUIVANTES SUBSTANCES TOXIQUES OU TRÈS TOXIQUES:  
PROPYLÈNE GLYCOL

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LA CONFORMITÉ DE L'ÉTAT:

CE PRODUIT CONTIENT LE(S) PRODUIT(S) CHIMIQUE(S) SUIVANT(S) RÉPERTORIÉ(S) DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE LA LOI SUR LE DROIT DE SAVOIR DES TRAVAILLEURS ET DE LA COMMUNAUTÉ DU NEW JERSEY:  
PROPYLÈNE GLYCOL

CE PRODUIT CONTIENT LE(S) PRODUIT(S) CHIMIQUE(S) SUIVANT(S) DEVANT ÊTRE NOTIFIÉ(S) À L'ÉTAT DE WASHINGTON EN VERTU DE LA LOI SUR LA SÉCURITÉ DES PRODUITS POUR ENFANTS (CHILDREN'S SAFE PRODUCTS ACT):  
ALKYLPHÉNOL ÉTHOXYLÉ

CE PRODUIT CONTIENT LE(S) PRODUIT(S) CHIMIQUE(S) SUIVANT(S) RÉPERTORIÉ(S) SUR LA LISTE DES SUBSTANCES TOXIQUES DE LA FLORIDE:  
2-AMINO-2-METHYL-1-PROPANOL

CE PRODUIT CONTIENT LE(S) PRODUIT(S) CHIMIQUE(S) SUIVANT(S) RÉPERTORIÉ(S) SUR LA LISTE DES PRODUITS CHIMIQUES TOXIQUES NECESSITANT UNE INTERVENTION PRIORITAIRE DANS LE MAINE:  
AUCUN

CE PRODUIT CONTIENT LES SUBSTANCES CHIMIQUES SUIVANTES, CONSIDÉRÉES PAR LE VERMONT COMME TRÈS PRÉOCCUPANTES POUR LES ENFANTS:  
AUCUN

CE PRODUIT CONTIENT LE(S) PRODUIT(S) CHIMIQUE(S) SUIVANT(S) FIGURANT SUR LA LISTE DES SUBSTANCES DANGEREUSES DU MASSACHUSETTS:  
2-AMINO-2-METHYL-1-PROPANOL

CE PRODUIT CONTIENT LE(S) PRODUIT(S) CHIMIQUE(S) SUIVANT(S) INSCRIT(S) AU REGISTRE DES MATÉRIAUX CRITIQUES DU MICHIGAN:  
AUCUN

CE PRODUIT CONTIENT LE(S) PRODUIT(S) CHIMIQUE(S) SUIVANT(S) FIGURANT SUR LA LISTE DES SUBSTANCES DANGEREUSES DU MINNESOTA:  
PROPYLÈNE GLYCOL

CE PRODUIT CONTIENT LE(S) PRODUIT(S) CHIMIQUE(S) SUIVANT(S) FIGURANT SUR LA LISTE DES SUBSTANCES DANGEREUSES DE LA PENNSYLVANIE:  
1,2-PROPANEDIOL  
1-PROPANOL, 2-AMINO-2-METHYL-

Conformément à la réglementation de la CPSC sur les produits de consommation (16CFR1500.3 et 150014), ce produit doit porter l'étiquetage suivant concernant les risques aigus et chroniques:

**AUCUNE**

## **SECTION XVI - AUTRE INFORMATION**

Clause de non-responsabilité: Nous estimons que les déclarations, les informations techniques et les recommandations contenues dans le présent document sont fiables, mais elles sont données sans garantie d'aucune sorte. Les informations contenues dans ce document s'appliquent à ce matériel spécifique tel qu'il est fourni. Elles peuvent ne pas être valables pour ce matériau s'il est utilisé en combinaison avec d'autres matériaux. Il incombe à l'utilisateur de s'assurer de l'adéquation et de l'exhaustivité de ces informations pour l'usage particulier qu'il en fait.

**DATE DE LA DERNIÈRE RÉVISION: 07/10/2020**

**Préparé par Duke OEM Toxicology**

## **INFORMATION SUR LES COULEURS**

CETTE FDS S'APPLIQUE AUX COULEURS SUIVANTES QUI SONT ASSOCIÉES À DES INGRÉDIENTS DANGEREUX ET/OU NON DANGEREUX

<b><u>Couleur du produit</u></b>	<b><u>SKU</u></b>	<b><u>Ingrédients dangereux</u></b>
7190 FOLK ART 2OZ FROST EFFECT COUCHE DE FINITION		(AUCUN)
7191 FOLK ART 8OZ FROST EFFECT COUCHE DE FINITION		(AUCUN)

## **MARQUES DE FABRIQUE**

CETTE FDS S'APPLIQUE AUX MARQUES DE FABRIQUE SUIVANTES

**Marque de fabrique**  
FOLK ART FROST EFFECT COUCHE DE FINITION